

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 00116

Numéro SIREN : 437 526 593

Nom ou dénomination : 2B USINAGE

Ce dépôt a été enregistré le 02/02/2023 sous le numéro de dépôt 329

2B USINAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 48 000 euros
Siège social : ZA La Condamine
71480 CUISEAUX
437 526 593 RCS CHALON SUR SAONE

**PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 31 DECEMBRE 2022**

Le trente et un décembre deux mille vingt-deux,
au siège social,

La société « HOLDING F.P », Société par Actions Simplifiée au capital de 48 000 euros,
Dont le siège social est situé ZA La Condamine 71480 CUISEAUX
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 921 694 196 RCS CHALON
SUR SAONE,
Représentée par Monsieur Fabien FAVERGE, Président
Associée unique de la société « 2B USINAGE »,

Monsieur Christian BRISET assiste à la réunion en sa qualité de Président non associé.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Démission et remplacement du Directeur Général ;
- Démission et remplacement du Président ;
- Questions diverses ;
- Pouvoir en vue des formalités.

**PREMIERE DECISION – DEMISSION ET REMPLACEMENT
DU DIRECTEUR GENERAL**

L'associée unique, prise en la personne de son Président, Monsieur Fabien FAVERGE, prend acte de la démission de Monsieur Fabien FAVERGE de ses fonctions de Directeur Général à compter du 31 décembre 2022 à minuit, et décide de nommer en qualité de nouveau Directeur Général, Monsieur Teddy PENTENERO, demeurant 48 Avenue de la Madéleine 71480 CUISEAUX, pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2023 à zéro heure.

Monsieur Teddy PENTENERO exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires. Monsieur Teddy PENTENERO a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

DEUXIÈME DECISION – DEMISSION ET REMPLACEMENT DU PRESIDENT

L'associée unique, prise en la personne de son Président, Monsieur Fabien FAVERGE, prend acte de la démission de Monsieur Christian BRISET de ses fonctions de Président à compter du 31 décembre 2022 à minuit, et décide de nommer en qualité de Président, Monsieur Fabien FAVERGE, demeurant 27 Route de Champagnat 71480 CUISEAUX pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2023 à zéro heure.

Monsieur Fabien FAVERGE exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires. Monsieur Fabien FAVERGE a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice. Il est ici rappelé que Monsieur Fabien FAVERGE a démissionné ce jour de ses fonctions de Directeur Général.

TROISIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'associée unique, prise en la personne de son Président, Monsieur Fabien FAVERGE, confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

SAS HOLDING F.P.,
Représentée par Mr Fabien FAVERGE
Président

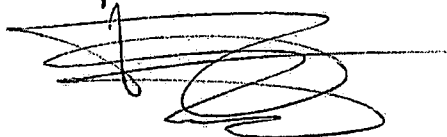


Monsieur Christian BRISET,



Monsieur Fabien FAVERGE,

Bon pour acceptation des
fonctions de Président à
compter du 01/01/2023



Monsieur Teddy PENTENERO,

Bon pour acceptation des
fonctions de Directeur
Général à compter du
01/01/2023

